Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 031-200023596-20261118-A166_2026-AI

Toulouse, le 18 novembre 2026

Arrêté n° A166-2026

portant délégation de signature à Madame Stéphanie BORIE

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Arrête

Article 1 : à compter du 1er décembre 2026, délégation de signature est donnée à Madame Stéphanie BORIE, Directrice des Relations Usagers de Réseau31, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, tous documents à l'exclusion :
- des rapports au Conseil Syndical et au Bureau Syndical,
- des lettres aux ministres, aux préfets, aux parlementaires, aux conseillers régionaux et aux conseillers départementaux (à l'exclusion des délégués de Réseau31),
- des circulaires et instructions générales,
- des télégrammes officiels et communiqués de presse,
- des arrêtés, décisions réglementaires, contrats et conventions hors Ressources Humaines,
- des marchés publics hors marchés visés à l'article 2 ;

Article 2 : délégation de signature est donnée, dans le cadre de ses attributions et compétences :
- pour notifier et exécuter les marchés relevant d'une procédure adaptée d'un seuil inférieur à 50 000 €,
- pour engager les dépenses dans la limite de 50 000 € par bon de commande, sans distinction de la procédure de passation ;

Article 3 : le présent arrêté sera publié sur le site institutionnel de Réseau31.

Sébastien VINCINI
Président